

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Préparer les élèves à l'obtention d'un BAC PROFESSIONNEL dans le secteur de l'aménagement. Acquérir des qualifications professionnelles dans le domaine de l'aménagement et l'entretien des espaces verts publics et privés.

> Conditions d'admission

Pour les candidats issus d'une seconde professionnelle, option « aménagement » ou de BEPA.

> Organisation de la formation

Le BAC PRO se déroule sur 2 ans avec :

16 semaines de stage professionnel

2 semaines de chantier école et 1 semaine de stage collectif « Santé-Développement durable ».

La formation est organisée en modules d'enseignement (général, professionnel et spécifique). En cours de première année, sera délivré le « BEPA Aménagements paysagers » pour les élèves issus d'une seconde professionnelle « NJPF (Natures, Jardins Paysages, Forêts option Aménagements paysagers) ».

> Poursuite d'études

- Brevet de Technicien Supérieur Agricole « **Aménagements paysagers** »,
- Brevet de Technicien Supérieur Agricole « **Développement et Animation des Territoires Ruraux** »,
- Brevet de Technicien Supérieur Agricole « **Gestion et Maîtrise de l'eau** »,
- Brevet de Technicien Supérieur Agricole « **Gestion Forestière** »,
- Brevet de Technicien Supérieur Agricole « **Production horticole/ Métiers du végétal : Alimentation, ornement et environnement (MVAOE)** »,
- Certification de spécialisation « **Arboriste élagueur** »,
- Certification de spécialisation « **Arrosage automatique : espaces verts et sols sportifs** »,
- Certification de spécialisation « **Constructions paysagères** »,
- Certification de spécialisation « **Conceptuer paysagiste** »,
- Certification de spécialisation « **Gestion des arbres d'ornement** »,
- Certification de spécialisation « **Jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnés** »,
- Certification de spécialisation « **Sols sportifs engazonnés** »,
- Cursus universitaire en biologie, écologie, gestion des espaces naturels,

> Débouchés

- Ouvrier / ouvrière d'entretien des espaces verts,
- Ouvrier / ouvrière des espaces verts,
- Ouvrier / ouvrière du paysage,
- Ouvrier / ouvrière paysagiste,
- Technicien / technicienne paysagiste,
- Chef d'équipe d'entretien des espaces verts,
- Chef d'équipe paysagiste,
- Jardinier / jardinière paysagiste

> Concours

- Agent du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable,
- Agent de l'Office National des Forêts,
- Agent des collectivités territoriales spécialisées dans l'entretien des espaces verts.

> Les atouts de la filière

La formation du baccalauréat professionnel AP vise à offrir une polyvalence dans les diverses activités de valorisation des espaces verts. Elle permettra d'acquérir les savoir-faire dans l'aménagements et l'entretien des espaces paysagers de tailles et de fonction très variées : jardins d'agrément, jardins nourriciers, jardins thérapeutiques, aménagements urbains, aires et linéaires routiers, espaces récréatifs et sportifs, cimetières, friches industrielles, parc urbains régionaux et nationaux, zones d'aménagements concertés, ripisyles.

Dans l'enseignement spécifique, des modules locaux permettront une approche de la connaissance de milieux particuliers (exemple : les jardins remarquables), de la valorisation des produits naturels et des techniques de valorisation de la nature.

Un partenariat important avec :

- des agriculteurs locaux,
- des entreprises de gestion des espaces ruraux,
- la Fédération des Chasseurs de la Somme,
- le syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard,
- collectivité territoriale (ex : mairie d'ABBEVILLE),
- le parc du Marquenterre,
- des associations de préservation de l'environnement,
- l'Office National des Forêts,
- associations et privés.

> La formation est organisée en modules

Modules d'enseignement général

Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	308 H
Langue et culture étrangères	98 H
Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives et artistiques	112 H
Culture scientifique et technologique	280 H

Modules professionnels

Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers	168 H
Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagement paysager	140 H
Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers	140 H
Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers	84 H
Coix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements utilisés	70 H
Module d'adaptation professionnelle : les jardins remarquables	56 H

Enseignements à l'Initiative de l'Etablissement (EIE) et option

Option pêche	56 H
Option kayak, VTT	56 H
Option animation	56 H
Unité facultative « engagement citoyen »	

Stages

16 semaines de stage en milieu professionnel	
1 semaine de stage collectif (éducation au développement durable/santé)	30 H
2 semaines de chantier école	60 H